

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3862 - MARDI 3 NOVEMBRE 2020

CONSULTATIONS DES FORCES POLITIQUES ET SOCIALES

La désignation de nouveaux animateurs de la Céni au menu



Corneille Naanga

Pour la première journée des consultations initiées par le président de la République débutées le 2 novembre au Palais de la nation, le privilège a été accordé aux organisations de la société civile ainsi qu'aux institutions d'appui à la démocratie. Parmi les premiers à avoir été consultés figure le président sortant de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Naanga. S'exprimant à la presse à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, Corneille Naanga qu'accompagnaient quelques membres du bureau sortant de la Céni, a indiqué avoir fait part au président de la République de son souhait le plus légitime de voir la tenue des élections en 2023 tel que le prévoit la Constitution pour la paix et la stabilité du pays.

Page 2

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Le Parlement et le gouvernement appelés à s'accorder sur certains préalables



Le Palais du peuple, siège des institutions

La Coalition nationale de l'éducation pour tous en République démocratique du Congo (Conept-RDC) a tenu, au mois d'octobre, une réunion de concertation sur la lettre portant directives sur les frais de scolarité 2020-2021. Pour la Conept-RDC, le gou-

vernement et le Parlement doivent se mettre d'accord pour accorder au moins 25% du budget national à l'éducation et allouer au moins 55% du budget de l'éducation à l'enseignement primaire.

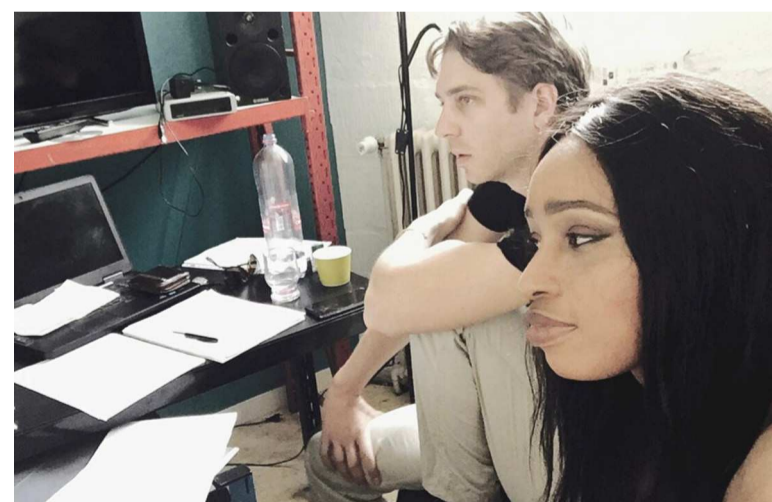
L'organisation appelle le gouverne-

ment et le Parlement à s'accorder en vue d'allouer 8% du budget de l'éducation à l'enseignement préscolaire et de créer une classe de préprimaire (5 ans) dans chaque école primaire publique.

Page 3

DISTINCTION

Le documentaire « Palimpsest of the Africa Museum » remporte le Filaf d'argent



Matthias De Groof et Mona Mpembele

Réalisé par le belge Matthias De Groof et la Congolaise Mona Mpembele, le documentaire a été récompensé au Festival international du livre d'art et du film (Filaf) qui s'est déroulé, de manière virtuelle, du 26 octobre au 1er novembre à Perpignan.

« Palimpsest of the Africa Museum », explique-on, documente

la rénovation du Musée royal de l'Afrique centrale (aujourd'hui Africa Museum) en Belgique en le présentant comme un processus de deuil esthétique. Il met en avant la complexité de sa transformation et montre, à travers les yeux de la diaspora africaine en Belgique, l'enjeu réel de sa rénovation : la décolonisation du Soi.

Page 4

VIE ASSOCIATIVE

L'AITPAM signe sa sortie officielle

La cérémonie organisée, le 31 octobre, au sein de l'Institut technique agricole de Mombele a permis de lancer un plaidoyer pour le soutien, la réhabilitation et la sauvegarde de cet établissement scolaire qui forme des techniciens agricoles dans la capitale

congolaise et qui reste une référence dans ce domaine.

Refusant d'assister impuissante à la dégradation de leur patrimoine, l'association des Anciens de l'Institut technique professionnel agricole de Mombele (AITPAM) a lancé un appel

au soutien et à la réhabilitation de cet institut afin de lui permettre de mettre à la disposition de la nation des techniciens agricoles de haute facture conformément à la vision à la base de sa création.

Page 3

ÉDITORIAL

Tournant

Que les yeux du monde entier soient tournés aujourd'hui vers les Etats-Unis où doit se finaliser l'élection ou la réélection de sa plus haute autorité n'a rien de surprenant. Première puissance mondiale depuis plus d'un siècle, la patrie de l'Oncle Sam se trouve, en effet, à un nouveau tournant de son Histoire : ou bien elle se repliera sur elle-même comme semble vouloir le faire son président sortant, Donald Trump, ou bien elle inversera le sens de la ligne tracée par ce dernier comme l'affirme son adversaire le candidat démocrate Joe Biden et mettra tout en œuvre pour préserver son influence, renforcer sa présence sur la scène internationale, bref continuer de jouer un rôle clé dans la conduite des affaires planétaires.

L'enjeu du duel politique qui s'achèvera dans les prochaines heures est à tous égards considérable. Pour le peuple américain dans son ensemble qui verra son rôle se réduire ou au contraire s'accroître en raison du choix de l'homme qui règnera ces prochaines années à la Maison-Blanche. Mais aussi pour le groupe des nations occidentales qui l'entoure et que les Etats-Unis dominent peu ou prou depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale par le biais de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Bien sûr également pour l'ensemble de la communauté humaine qui vit une période très particulière où se joue son avenir en raison des menaces croissantes pesant sur la nature qui l'entoure.

Même si les derniers sondages donnent Joe Biden largement gagnant rien en vérité n'est encore joué : d'abord parce que Donald Trump a fortement mobilisé ses partisans tout au long des dernières semaines de la campagne électorale qui s'achève ; ensuite parce qu'il est tout à fait capable de contester ou de faire contester l'élection de son adversaire si celle-ci se trouvait confirmée dans les prochaines heures ; enfin parce que de fortes tensions sociales risquent de surgir du scrutin avec une montée de la violence dans différents Etats américains que les nombreux, très nombreux observateurs de la scène redoutent.

Espérons que la sagesse dont a fait preuve le peuple américain tout au long des dernières décennies l'emportera une fois encore et que le locataire de la Maison-Blanche s'emploiera dans les quatre prochaines années à préserver la paix mondiale.

Le courrier de Kinshasa

ECHANGES CORNEILLE NAANGA-FÉLIX TSHISEKEDI

La désignation de nouveaux animateurs de la Céni au menu

Les consultations des forces politiques et sociales du pays annoncées par le président de la République, lors de sa dernière adresse à la nation, ont effectivement débuté le 2 novembre au Palais de la nation.

Pour cette première journée, le privilège a été accordé aux organisations de la société civile ainsi qu'aux institutions d'appui à la démocratie dont les animateurs étaient reçus à tour de rôle. Parmi les premiers à avoir été consultés figure le président sortant de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Naanga. Ce dernier en a profité pour donner son appréciation par rapport à tous les enjeux liés au processus électoral après avoir pris connaissance des attentes et de la vision du chef de l'Etat quant à ce.

S'exprimant à la presse à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, Corneille Naanga qu'accompagnait quelques membres du bureau sortant de la Céni a indiqué avoir fait part au président de la République de son souhait le plus légitime de voir la tenue des élections en 2023 tel que le prévoit la Constitution pour la paix et la stabilité du pays. « Il est plus qu'urgent de désigner des nouveaux animateurs au sein du bureau de la Céni, mon équipe n'est plus légitime pour organiser les élections en 2023 », a-t-il déclaré tout en informant de la disponibilité du projet de chronogramme devant conduire le pays jusqu'à l'organisation des élections.

Rappelant le rôle de son institution électorale, celle d'organiser les élections, Corneille Naanga a soutenu l'impérieuse nécessité d'assainir l'environnement électoral avant de démarrer les préparatifs des prochaines



Corneille Naanga à l'issue de son entretien avec le Chef de l'Etat

élections. « Bien entendu, il y a d'autres questions qui touchent le processus électoral en général, notamment les préparatifs et surtout l'assainissement de l'environnement avant tout préparatif de ce processus électoral », a-t-il indiqué tout en martelant sur la nécessité de la stabilité et de la paix dans le pays. Et d'ajouter : « La mission de la Céni est déclinée dans l'article 211 de la Constitution, c'est-à-dire conduire tout processus électoral et référendaire. En cas d'absence d'une institution ou d'une institution élective, il appartiendra à la Céni d'organiser les élections. Tout de même, aujourd'hui la question qui peut se poser : est-ce que l'équipe Naanga est encore légitime pour organiser ces élections ? Il faut le plus ra-

pidement possible désigner les nouveaux membres de la Céni qui vont faire des études et décliner les chiffres, par exemple en disant que ça coûterait autant ».

A tout prendre, le président sortant de la Céni voudrait parler à toute éventualité en insistant sur l'urgence de désigner de nouveaux animateurs au sein du bureau de la Céni, étant entendu que la perspective d'une dissolution du Parlement est encore pendante. Le chef de l'Etat a également consulté, le même jour, le président de la Commission nationale des droits de l'homme ainsi que celui du Conseil national de suivi de l'Accord de la Saint-Sylvestre et du Processus Électoral, Joseph Olenghankoy.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Le Parlement et le gouvernement appelés à s'accorder sur certains préalables

Les éléments posés par la Coalition nationale de l'éducation pour tous en République démocratique du Congo (Conept-RDC) et ses partenaires constituent leur réaction à la lettre circulaire du ministre chargé de ce secteur relative aux directives sur les frais de scolarité 2020-2021.

La Conept-RDC a tenu, au mois d'octobre, une réunion de concertation sur la lettre portant Directives sur les frais de scolarité 2020-2021. Parmi les structures qui ont pris part à cette rencontre, on peut citer les organisations de la société civile du secteur de l'éducation ainsi que les organisations affiliées à la Conept-RDC tant au niveau national que provincial.

A l'issue de cette réunion, la Conept-RDC vient de publier son analyse et sa note de position par rapport aux dites directives dans laquelle cette organisation pose des préalables pour garantir l'accès à un enseignement primaire gratuit, inclusif et de qualité à chaque enfant du pays.

Pour la Conept-RDC, le gouvernement et le Parlement doivent se mettre d'accord pour accorder au moins 25% du budget national à l'éducation et allouer au moins 55% du budget de l'éducation à l'enseignement primaire. L'organisation appelle également le gouvernement et le Parlement à s'accorder en vue d'allouer 8% du budget



Les élèves d'une école de Kinshasa/Adiac.

de l'éducation à l'enseignement préscolaire et de créer au moins une classe de préprimaire (5 ans) dans chaque école primaire publique. Elle attend également de ces deux institutions du pays d'accorder une priorité aux dépenses de l'éducation et de garantir la transparence dans la gestion des ressources allouées à l'éducation, tant au niveau national que provincial. « En vue de progresser dans la mise en œuvre de la gratuité de l'éducation de base, alléger le fardeau des parents, prendre en compte les vulnérables et les

populations les plus éloignées, la Conept-RDC appelle le gouvernement à respecter son engagement de supprimer et de ne pas mentionner dans les arrêtés provinciaux portant fixation des frais scolaires, ni être exigé aux parents pour quelque motif que ce soit les frais de minerval et de bulletin scolaire », indique la Conept-RDC. Pour cette structure, ces frais ayant été supprimés l'année scolaire passée, il n'y a aucune raison valable à les fixer cette année scolaire dans le secteur public de l'enseignement. Et de faire sa-

voir que dans le cadre de la prise en compte des effets induits de la gratuité de l'éducation de base, les imprimés, notamment le bulletin et le minerval, sont à la charge de l'Etat.

La Conept-RDC attend également du gouvernement de restructurer le Fonds de promotion de l'éducation nationale, dans l'optique d'y insérer les financements innovants comme recommandé à la deuxième table ronde sur la gratuité de l'éducation de base pour plus de performance.

Parmi les autres recommanda-

tions, la Conept-RDC appelle le gouvernement à aligner les élèves et les écoles d'application (EDAP) des universités et instituts supérieurs, en ce qui concerne les frais de scolarité, sur les mêmes directives que les écoles et les élèves qui dépendent de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST). En effet, note l'organisation, la gratuité de l'éducation de base ne dépend pas d'un ministère, c'est un droit garanti par la Constitution et la loi-cadre de l'enseignement national. « L'instauration des frais de motivation dans les EDAP est une instauration flagrante de la discrimination dans l'éducation. Elle contribue à freiner les progrès dans la mise en œuvre de la gratuité et de la réforme sur le financement de l'Education », a-t-elle souligné. Aussi la Conept-RDC appelle-t-elle le gouvernement à procéder à une évaluation d'étape de la politique de la mise en œuvre de l'éducation de base.

Lucien Dianzenza

VIE ASSOCIATIVE

L'AITPAM signe sa sortie officielle

La cérémonie organisée au sein de l'Institut technique agricole de Mombele (ITA/Mombele) a permis de lancer un plaidoyer pour le soutien, la réhabilitation et la sauvegarde de cet établissement scolaire qui forme des techniciens agricoles dans la capitale congolaise et qui reste une référence dans ce domaine.

L'ITA/Mombele a vibré, le 31 octobre, au rythme de l'ASBL "Anciens de l'Institut technique professionnel agricole de Mombele" (AITPAM), qui a organisé au sein de cette école la cérémonie de sa sortie officielle. Devant les invités dont les responsables de l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST) ainsi que d'autres personnalités, ceux qui ont été formés par cette école et qui sont à ce jour des adultes évoluant dans plusieurs secteurs de la vie en République démocratique du Congo (RDC) ou ailleurs, ont officiellement exprimé leur émotion face à l'état de délabrement de cette institution de l'EPST qui les avait formés.

Refusant d'assister impuissants à cette situation, ces anciens élèves de l'ITA/Mombele ont également lancé un appel au soutien et à la réhabilitation de cet institut afin de lui permettre de mettre à la disposition de la nation congolaise des techniciens agricoles de haute facture, comme il l'a toujours fait, conformément à la vision à la base de sa création.

Dans le déroulé de l'évènement, la cérémonie a été marquée par plusieurs temps forts dont les différents mots prononcés par une étudiante de l'ITA/Mombele, le président de l'AITPAM, Paul-Didier Wanzambi, le sous-Proved de Limete 2, ainsi que la préfète de l'ITA/Mombele, Odile Puludisu. Il y a eu également la visite des stands



Présentation du comité de gestion de l'AITPAM/Adiac

érigés pour la circonstance ainsi que des différentes installations de l'ITA/Mombele, dont le laboratoire, la porcherie, le jardin, le germeur, la petite usine de panification et fabrication des gâteaux, etc.

Agir au bénéfice des générations futures

Expliquant les objectifs de la création de cette ASBL et de l'organisation de sa sortie officielle, le président du comité de gestion de l'AITPAM, Paul-Didier Wanzambi, a rappelé que cette association vise à transférer aux générations futures ce dont ses membres, les anciens élèves de cet institut, ont bénéficié. « Nous avons étudié dans de bonnes conditions. C'est cela que nous voulons pour nos

enfants, leur transmettre ce que nous avons reçu », a-t-il indiqué. L'école, a-t-il dit, a mis à la disposition de la nation des techniciens qualifiés. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face au délabrement de l'établissement.

En organisant la cérémonie de la sortie officielle de leur association, ces anciens élèves de l'ITA/Mombele ont voulu attirer l'attention des autorités et de l'opinion sur l'existence de cette école qui peut offrir à la nation des techniciens des différentes filières agricoles dont les horticulteurs, les spécialistes de petit élevage, les techniciens des industries agricoles et alimentaires, les nutritionnistes et les moniteurs agricoles, capables de répondre à la demande du pays dans ce secteur.

Mais également ces anciens de l'ITA/Mombele ont voulu rappeler aux autorités que l'on pouvait encore manger bio au pays.

Mais, selon eux, pour arriver à ces résultats, il faut réhabiliter cette école afin de mettre ses élèves dans les conditions qui furent celles de ces anciens élèves. Déjà, de leur côté, ces anciens élèves de l'ITA/Mombele ont pris certains engagements dont certains sont déjà en phase de réalisation. En plus de la lutte contre la spoliation du terrain de l'ITA/Mombele, il s'agit notamment de la réhabilitation de la clôture de cette école longue de 1150 m dont 853 sont déjà réfectionnés. Pour eux, il fallait sécuriser ces installations par la réhabilitation de la clôture, avant d'entamer d'autres

travaux nécessités qui rentre dans leur vision de la réhabilitation de cet établissement scolaire.

Avec ses partenaires, l'AITPAM a également construit des toilettes pour le personnel de cette école, réparé le groupe électrogène pour l'alimentation de ses installations. L'ASBL a également mis deux forages d'eau pour desservir cet établissement en eau potable. Elle aussi acquis, avec la Snél, 150 m de câble pour connecter cette école au réseau public d'électricité. En partenariat avec l'école, l'AITPAM a acquis un terrain d'un hectare pour organiser les pratiques avec les élèves de cet établissement, dans ce cadre du transfert des connaissances.

Le délabrement de cette école qui a été jadis une référence et qui continue à donner de bons produits à la nation (elle a donné, cette année, des lauréats aux examens d'Etat dans trois filières), n'a pas laissé indifférents le sous-proved ainsi que la préfète Puludisu, qui ont joint leurs voix à celle des anciens élèves de cet établissement conduits par Paul-Didier Wanzambi, Blaise Sita, Naomie Nzeba, Alain Nduaya, Daniel Kayumba, Josué Dimbu, Jonathan Musala, Jacque Kabundi, Marianne Ndaya, Jean Mangalibi, Bernard Kahenge pour lancer ce cri d'alarme et mener le plaidoyer pour sa réhabilitation et sa sauvegarde.

L.D.

DISTINCTION

Le documentaire "Palimpsest of the Africa Museum" remporte le Filaf d'argent

Réalisé par le belge Matthias De Groof et la Congolaise Mona Mpenbele, le documentaire a été récompensé au Festival international du livre d'art et du film (Filaf) qui s'est déroulé, de manière virtuelle, du 26 octobre au 1er novembre à Perpignan en France.

« Palimpsest of the Africa Museum », explique-on, documente la rénovation du Musée royal de l'Afrique centrale (aujourd'hui Africa Museum) en Belgique, en le présentant comme un processus de deuil esthétique, met en avant la complexité de sa transformation et montre, à travers les yeux de la diaspora africaine en Belgique, l'enjeu réel de sa rénovation : la décolonisation du Soi. C'est en 2013 que l'Africa Museum avait fermé ses portes pour rénover à la fois le bâtiment et l'esprit du musée.

Depuis 2012, Mona Mpenbele est administratrice au comité de concertation du musée royal d'Afrique centrale avec les associations africaines (Comraf). « Nous sommes la voix des Africains au sein du Musée. L'initiative du Musée Royal d'Afrique Centrale (MRAC), rebaptisé depuis « Africa Museum », de créer ce bureau résultait du fait de l'image négative du Musée comme symbole de la colonisation, auprès des Africains, en général et des Congolais, en particulier. Les activités du



Comraf et son existence étant peu connues du large public, j'ai voulu apporter un regard africain au Musée à travers un film documentaire. Aborder le poids d'un lourd héritage colonial qui suscite souffrance et tiraillements, au travers de différents sujets comme la propagation des préjugés hérités de la propagande coloniale, la question de la restitution, la décolonisation », a expliqué au

Courrier de Kinshasa la réalisatrice Mona Mpenbele.

Donner la parole aux Africains

Le Musée ayant entrepris le projet de décolonisation via sa rénovation, a expliqué la réalisatrice, a décidé de travailler en consultation avec le Comraf. Pour ce faire, le Comraf a mandaté un groupe de six experts africains pour discuter de la rénovation avec les responsables du Musée. « C'est dans

ce contexte que j'ai rencontré Matthias de Groof, cinéaste belge, qui souhaitait réaliser un film documentaire sur le processus de décolonisation du Musée. Comme je souhaitais aussi réaliser un film documentaire donnant pour la première fois la parole aux Africains, nous nous sommes mis d'accord pour réaliser ensemble Palimpsest of the Africa Museum », a déclaré Mona Mpenbele. Pour cette dernière,

le film est le témoignage de ce processus complexe et révèle les difficultés du dialogue entre Africains et représentants du Musée. Il pointe du doigt le paradoxe de la volonté de décolonisation d'un des plus grands vestiges de la colonisation.

« La Belgique apporte la civilisation au Congo ». C'est ce que l'on pouvait lire en premier en arrivant au Musée avant la rénovation. Aujourd'hui le Musée est rénové, neuf. « Tout passe sauf le passé » est ce qu'on peut lire aujourd'hui en arrivant. Le film documentaire est le témoin de la complexité d'un débat au sein d'une vieille institution coloniale qui a longtemps véhiculé des préjugés et qui s'est lancé le pari de la décolonisation », a expliqué Mona Mpenbele.

Palimpsest of the Africa Museum a été projeté à Lisbonne et est également programmé au festival "Interférences" à Lyon ainsi qu'à Florence (Villa romaine), au festival dei Popoli, un festival de cinéma fondé en 1959.

Patrick Ndungidi

KISANTU

Lancement de l'étude N-Moda sur la pauvreté de l'enfant

L'étude vise à mettre en lumière les différentes privations dont l'enfant est victime dans plusieurs domaines qui influencent négativement son développement intégral, notamment l'éducation, la santé, la nutrition, l'accès à l'eau, la protection, l'hygiène et l'assainissement.

L'étude fait l'objet d'un atelier résidentiel du 2 au 4 novembre à l'espace Mbuela Lodge à Kisantu dans la province du Kongo central. Ouvert par le secrétaire général au plan, Daniel Epembe Mosango en présence du représentant de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC), Edouard Beigbeder, l'atelier de lancement de l'étude de la pauvreté multidimensionnelle N-Moda de l'enfant en RDC permettra aux participants de passer en revue la situation de l'enfant en tenant compte de tous les paramètres qui empêchent son développement intégral.

A en croire le représentant de l'Unicef en RDC, cette étude est importante parce que la RDC est un pays à forte population d'enfants et de jeunes estimée à 52%. Raison pour laquelle, laisse-t-il entendre, il est important de disposer des indicateurs de la pauvreté des enfants mesurés systématiquement. La mesure de la pauvreté des enfants, soutient le représentant de l'Unicef, est essentielle car elle permettra au pays d'avoir de bonnes informations qui pourront gui-



der les décideurs politiques nationaux et provinciaux de prendre de bonnes décisions en vue d'améliorer le bien-être des enfants. "Avec cette étude, le pays disposera désormais d'une base de données solide qui sera utile dans la réalisation des objectifs durables du développement 1 et 10. Par ailleurs, cette étude vient à point nommé pour fournir des données de base au PNSD 2020- 2024 et aux autres politiques sectorielles.

Elle fournira aussi des éléments stratégiques pour un bon ciblage des programmes de protection social récemment engagés par le gouvernement congolais", explique-t-il tout en soutenant que le succès de cette étude dépend fortement du leadership du ministère du Plan et de l'Appropriation nationale des concepts outils et mesures. Ouvrant cet atelier, le secrétaire général au plan affirme que l'analyse multidimen-

Les animateurs de l'atelier résidentiel à Kisantu

sionnelle et cumulative des privations de l'enfant a pour objectif de fournir au gouvernement et à tous les acteurs de développement de la RDC des informations descriptives et analytiques sur l'ampleur et la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle chez les enfants. Somme toute, poursuit-il, l'étude contribuera à la création et à la mise en œuvre de politiques, programmes et stratégies visant à réduire la pauvreté et à promouvoir le

bien-être des enfants en particulier les plus démunis, à travers des interventions multidimensionnelles.

Daniel Epembe révèle que l'analyse de la pauvreté des enfants diffère du standard de la pauvreté monétaire, puisque les indicateurs de pauvreté sont différents pour les enfants par rapport aux adultes et différents selon la tranche d'âge de l'enfant. "Cette nuance est très importante pour la prise des décisions ", insiste-t-il, tout en ajoutant que cette étude permettra aussi aux décideurs de mieux connaître l'emplacement des enfants les plus privés en RDC.

L'étude N-Moda est une approche développée par l'Unicef et utilisée dans de nombreux pays afin de mieux mesurer la pauvreté des enfants. Elle se concentre sur les privations rencontrées par ceux-ci, examine toutes les dimensions dans lesquelles ils font face à des privations et enfin en détermine les chevauchements dans leur cycle de vie.

Blandine Lusimana

COMMERCE

Les États-Unis bloquent l'élection de Ngozi Okonjo-Iweala comme patronne de l'OMC

En froid avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'administration américaine a opposé son veto au choix consensuel des autres pays de confier la direction de l'OMC à Ngozi Okonjo-Iweala, ancien ministre des Finances du Nigéria et haut responsable de la Banque mondiale (BM), face à la ministre sud-coréenne du Commerce Yoo Myung-hee.

Washington bloque le choix de Ngozi Okonjo-Iweala

La Nigériane était la candidate la plus susceptible d'obtenir le soutien consensuel des 164 membres de l'OMC semblant ouvrir la voie à sa nomination. Washington a cependant rejeté ce résultat et a maintenu son soutien à la sud-coréenne. L'ambassadeur américain auprès de l'OMC a fait savoir que son pays y opposait son veto, et n'a pas le soutien des États-Unis caché à la ministre sud-coréenne du Commerce, Yoo Myung-hee, plongeant l'institution dans une incertitude totale. Plusieurs sénateurs américains républicains ont demandé que les États-Unis quittent

l'organisation.

Ngozi Okonjo-Iwea met les intérêts américains en danger

«Vingt-sept délégations représentant un grand nombre de pays ont pris la parole et tous ont exprimé un soutien très fort au processus et au résultat, tous sauf un, les États-Unis», a déclaré Keith Rockwell, le porte-parole de l'organisation. La position de la Maison-Blanche a semé le doute sur la course à la direction de l'OMC. Le représentant américain au commerce, Robert Bloomberg Lighthizer, a écrit : «L'OMC a cruellement besoin d'une réforme majeure. Elle doit être dirigée par une personne ayant une réelle expérience pratique sur

le terrain. Il considère que Ngozi Okonjo-Iweala est trop étroitement aligné sur les internationalistes et est un obstacle potentiel à ses projets de réforme des réglementations commerciales internationales.»

Le blocage des États-Unis est sans surprise

Le scénario de blocage n'est pas une surprise. «Nous ne devons pas l'exclure, avait déclaré à Bloomberg l'Américain Rufus Yerxa, ancien haut cadre de l'OMC. Si tel est le cas, nous trouverons une solution après les élections américaines du 3 novembre». Ce n'est pas la première fois que les États-Unis utilisent leur droit de veto à l'OMC. Ils l'avaient déjà fait en 1999, scindant

le mandat de quatre ans en deux périodes de deux ans.

Washington soutient la sud-coréenne Yoo Myung-hee

Les États-Unis, alliés historiques de la Corée du Sud, avaient fait savoir leur préférence pour Yoo Myung-hee. L'Union européenne (UE), l'autre force qui compte dans le choix, était plutôt divisée, de nombreux pays penchant en faveur de la candidate nigériane. Mais officiellement, Bruxelles s'est prononcée en sa faveur au nom des relations historiques avec le continent africain. Adoubée par l'Union africaine (55 pays), Ngozi Okonjo-Iweala a aussi compté sur le soutien

des autres pays en développement.

« L'OMC reste les bras croisés »

Ngozi Okonjo-Iweala se disait navrée que l'OMC se trouve paralysée alors que le monde avait un besoin urgent de l'institution en cette période marquée par la pandémie de Covid-19. Selon elle, l'OMC a un rôle important à jouer pour faciliter un accès mondial aux vaccins contre le coronavirus. «La santé des populations est aussi l'affaire de l'OMC, affirmait-elle. Et d'ajouter: « Nous traversons une pandémie et l'OMC reste les bras croisés faute de directeur ». L'OMC réunira ses membres le 9 novembre pour décider de la suite.

Noël Ndong



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

PRÉSIDENTIELLE 2021

Guy Romain Kinfoussia favorable au dialogue de « bonne intelligence »

Dans une déclaration rendue publique le 31 octobre à Brazzaville, le président de l'Union pour la République et la démocratie (UDR-Mwinda), Guy Romain Kinfoussia, mesurant la teneur des enjeux politiques et socio-économiques de l'heure, s'est dit favorable à un dialogue de « bonne intelligence ».

Membre de l'opposition « constructive congolaise », à travers la déclaration du 31 octobre, il a apporté sa pierre à l'édification de la nation congolaise en interpellant le peuple souverain à soutenir l'idée émise par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, lors de son message à la Nation de décembre 2019.

« Garant de la sécurité sanitaire et socio-économique des citoyens, soucieux d'éviter l'accusation d'attentisme ou de complaisance envers les intérêts égoïstes de ceux qui ne tiennent pas compte des attentes du peuple et nuisent à la bonne marche de la nation, le président de la République a clairement fixé le cap d'une nouvelle approche tournant le dos aux dialogues et concertations politiques antérieurs », a déclaré Guy Romain Kinfoussia. Et d'ajouter : « Cette démarche innovante est principalement orientée vers la satisfaction des besoins primaires de la population dans sa grande majorité,

éloignés des revendications sectorielles d'une minorité de citoyens déconnectés des réalités quotidiennes. Le dialogue fécond dit de bonne intelligence, illustration pertinente de la démocratie participative, est destiné à recueillir la parole citoyenne pour donner une réponse satisfaisante aux cris de détresse du souverain primaire ».

En effet, dialogue de « bonne intelligence » ou concertation politique, ce qui importe, ce sont les résultats auxquels la nation va parvenir. C'est pour cela que Guy Romain Kinfoussia se dit confiant du rôle de commandant en chef du navire Congo joué par le chef de l'Etat. « Le président de la République connaît les forces et les faiblesses de son équipage dont il peut renforcer les capacités à tout moment, en faisant appel à des hommes et des femmes patriotes de bonne volonté, issus de toute la République, prêts à mettre leurs talents multiformes au service de la cause com-



Guy Romain Kinfoussia

« Garant de la sécurité sanitaire et socio-économique des citoyens, soucieux d'éviter l'accusation d'attentisme ou de complaisance envers les intérêts égoïstes de ceux qui ne tiennent pas compte des attentes du peuple et nuisent à la bonne marche de la nation, le président de la République a clairement fixé le cap d'une nouvelle approche tournant le dos aux dialogues et concertations politiques antérieurs »

mune, dans le respect des règles de fonctionnement », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, le président de l'URD-Mwinda reconnaît que l'année qui va bientôt s'achever a été comme un repère cardinal qu'il importe de marquer d'une pierre blanche par le président de la République. « Nous soutiendrons et appelons de tous nos vœux le peuple souverain à soutenir à son tour la décision du chef de l'Etat d'organiser le dialogue « de bonne intelligence », seule voie par excellence pour enjamber la situation d'incertitudes et garantir dans la paix l'avenir radieux de notre pays réconcilié en vue d'installer durablement le vivre-ensemble », a-t-il expliqué.

C'est de cette manière, a-t-il poursuivi, de rassurer la communauté congolaise et de baliser l'itinéraire du chef de l'Etat pour un nouveau parcours consensuel et légitimé, plébiscité qu'il sera par les Congolais de tous bords et la communauté internationale.

Roger Ngombé

Le CPOC demande la convocation d'un véritable dialogue national inclusif

Représenté par Mathias Dzon, Christophe Moukouéké et Raymond Serge Mviri, le Collectif des partis de l'opposition (CPOC) a, au cours d'un point de presse animé le 31 octobre à Brazzaville, demandé la convocation d'un véritable dialogue politique national inclusif ».

Réuni au domicile de son leader, Mathias Dzon, le CPOC s'est insurgé contre ce qu'il qualifie de « nouveau monologue » en préparation à Madingou. Cette plateforme de l'opposition estime que la concertation politique annoncée récemment par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, n'aura aucun résultat conséquent estimant que les précédentes concertations n'ont rien apporté au peuple congolais.

« Le CPOC demande au pouvoir de convoquer un véritable dialogue politique national inclusif, rassemblant toutes les forces politiques et sociales de la nation, en vue de construire des solutions consensuelles et fortes de sortie de crise multidimensionnelle actuelle et de créer les conditions permissives d'une bonne élection présidentielle de 2021 », a-t-il invité. Selon le CPOC, ces assises seront placées sous l'égide de la communauté internationale. L'objectif étant, insiste la plateforme, « d'apaiser le climat de tension qui prévaut actuel-



Mathias Dzon entouré de Christophe Moukouéké et de Raymond Serge Mviri/DR

lement dans le pays ; libérer les prisonniers politiques ; refonder la gouvernance électorale ; restaurer la démocratie ; construire un compromis politique entre le pouvoir et l'opposition. »

Absent lors de la réunion présidée le 22 octobre dernier

par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le CPOC s'est dit profondément indigné par « ces pratiques visiblement discriminatoires » visant à l'exclure de l'échiquier politique congolais. « Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation n'a pas qua-

lité de radier certains partis politiques à son gré car la loi n'a pas d'effets rétroactifs. Le CPOC rappelle que l'élection présidentielle de 2021 est ouverte sans exclusive à tous les Congolais », ont dénoncé les responsables de cette plateforme.

Le CPOC s'est, par ailleurs, dit étonné du choix de Madingou comme lieu de concertation. D'après lui, les raisons de la covid-19 et le manque de moyens financiers évoquées ne sont pas convaincantes. « Les salles de conférence de Madingou ne peuvent pas abriter un nombre important des participants... En ce qui concerne les moyens financiers, la tenue de la concertation à Madingou aura une incidence financière énorme par contre qu'à Brazzaville, les différents participants pour la plupart habitent sur place et les charges seront moindres entraînant ainsi les économies budgétaires », a rétorqué le CPOC.

Notons que sur la dizaine de partis qui composent le CPOC, deux ont été reconnus conformes à la loi cette année. Il s'agit du Congrès africain pour le progrès de Jean Itadi et Christophe Moukouéké ainsi que de l'Union patriotique pour le renouveau national de Mathias Dzon.

Parfait Wilfried Douniama

« Le CPOC demande au pouvoir de convoquer un véritable dialogue politique national inclusif, rassemblant toutes les forces politiques et sociales de la nation, en vue de construire des solutions consensuelles et fortes de sortie de crise multidimensionnelle actuelle et de créer les conditions permissives d'une bonne élection présidentielle de 2021 »

EDUCATION

Le vingtième concours d'agrégation s'ouvre à Brazzaville

Les évaluations en vue de l'agrégation du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) en médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales se tiennent dans la capitale congolaise du 2 au 11 novembre.

Deux cent quatre-vingt-sept candidats, dont dix-neuf Congolais, prennent part au vingtième concours d'agrégation du Cames en Médecine et disciplines associées. Les évaluations porteront sur trois épreuves : la présentation des travaux qui vont permettre aux candidats de mettre en exergue leur expertise, l'épreuve de la leçon pour qu'ils expriment leur potentiel pédagogique et la pratique, a expliqué le secrétaire général du Cames, Bertrand Mbatchi.

Pour sa part le ministre d'Etat, Henri Djombo, représentant le Premier ministre, a salué les efforts du Cames qui œuvre pour que l'université africaine parvienne à satisfaire les besoins des sociétés en se fondant sur ses propres paradigmes.

« La survie du continent passe par la pratique d'une médecine locale, compétente active et dévouée. Les défis à relever sont encore



Les officiels et les candidats au concours d'agrégation du Cames

nombreux malgré les performances déjà réalisées », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux de ce vingtième

concours d'agrégation dont les conclusions, selon lui, contribueront à la sécurité sanitaire des Africains.

Par ailleurs, le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Jean Rosaire Ibara, a rappelé que le Congo abri-

tait pour la troisième fois le concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales : 1984, 2008 et 2020. L'idée du concours d'agrégation pour le recrutement des enseignants est née en 1974, a-t-il expliqué, à la suite d'une enquête sur le statut du personnel enseignant africain ayant décelé des difficultés en matière de promotion hypothéquée par des blocages liés soit à l'inadaptation du système de recrutement soit à l'absence des structures adéquates. L'accès aux fonctions de maître de conférence était en effet subordonné à la réussite au concours français d'agrégation.

Selon le ministre d'Etat, Henri Djombo, le gouvernement du Congo continuera à apporter sa pierre à l'édifice pour la réalisation de l'émergence scientifique de l'Afrique.

Rominique Makaya

« La survie du continent passe par la pratique d'une médecine locale, compétente active et dévouée. Les défis à relever sont encore nombreux malgré les performances déjà réalisées »

PREMIER NOVEMBRE

La mémoire des morts honorée à Brazzaville

Le gouvernement a déposé, comme de coutume, des gerbes de fleurs dans les différents cimetières publics de Brazzaville en souvenir aux morts.



Le ministre Fylla Saint-Eudes s'inclinant devant la mémoire des disparus, au cimetière du Centre-ville/DR

Le 1^{er} novembre, fête en l'honneur de tous les saints (Tous-saint), a été commémoré à Brazzaville et dans d'autres grandes villes du pays. Ainsi, quelques membres du gouvernement ont été désignés pour déposer des gerbes de fleurs dans les cimetières publics.

A la Tsiémé, par exemple, c'est la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, qui a effectué le geste. À Moukoundzi-Ngouaka, dans le 1^{er} arrondissement, Makélékélé, c'est le celui des Zones

économiques spéciales, Gilbert Mokoki et à Itatolo, Dieudonné Moyongo, en charge de la Culture et des Arts.

Représentant le gouvernement au cimetière du Centre-ville, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a rappelé le bien-fondé de cette fête. « C'est une journée de reconnaissance, c'est pour dire que la République n'oublie jamais ses enfants ».

Comme il fallait s'y attendre, la tâche n'a pas été aisée pour de nombreuses familles qui ont eu du mal à retrouver les tombes de leurs proches disparus, à cause de l'herbe qui a envahi les lieux ou encore du fait de la profanation. C'est le cas à Itatolo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville et au cimetière de la Tsiémé, dans le 6^e arrondissement, Talangai, où le lieu est en voie de disparition.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

L'opposition réclame une « transition civile »

Les Ivoiriens ont voté, le 31 octobre, lors d'une élection présidentielle émaillée de violence, notamment dans certains fiefs de l'opposition. Avant l'annonce des résultats partiels, l'opposition a aussitôt demandé la mise en place d'une « transition civile », estimant que le mandat du président sortant Alassane Ouattara est achevé.

Pour l'opposition, il n'y a pas eu d'élection en Côte d'Ivoire. Par la voix de son porte-parole Pascal Affi N'Guessan, elle a aussi appelé à « la mobilisation générale » pour faire « barrage à la dictature du président Alassane Ouattara », sans toutefois donner plus d'informations ou de précisions sur les modalités de cette mobilisation.

Le candidat du FPI, Pascal Affi N'Guessan, a affirmé qu'il y a eu des dizaines de morts lors de la journée électorale, que l'opposition ne reconnaît plus l'autorité d'Alassane Ouattara et appelle à la mise en place d'une « transition civile ».

« Les partis et groupements politiques de l'opposition constatent la fin du mandat » du président Ouattara et « appellent à l'ouverture d'une transition civile afin de créer les conditions d'une élection présidentielle juste, transparente et inclusive », a affirmé l'ancien Premier ministre. Le parti présidentiel, de son côté, s'est réjoui du bon déroulement de l'élection. « Nous avons notre première victoire. L'élection présidentielle s'est tenue », a affirmé Adama Bictogo, un cadre du RHDP, ajoutant que « le RHDP met en garde M. Affi N'Guessan et consorts contre toute tentative de déstabilisation ».

Alors que le dépouillement est terminé dans la plupart des bureaux de vote et que les résultats sont acheminés vers la Commission électorale indépendante (CEI), le bilan des violences à Abidjan, dans le centre-est et le centre-ouest du pays reste difficile à mesurer.

Les 7,5 millions d'électeurs (sur 25 millions d'habitants) ont eu le choix entre quatre candidats : Alassane Ouattara, 78 ans ; l'ex-président Henri Konan Bédié, 86 ans ; Pascal Affi N'Guessan, 67 ans, ancien Premier ministre de Laurent Gbagbo ; et l'outsider indépendant Kouadio Konan Bertin, 51 ans. Qualifiant de « coup d'Etat électoral » la décision d'Alassane Ouattara de se représenter après deux mandats, Henri Konan Bédié et Pascal Affi N'Guessan ont appelé au boycott du scrutin et à la « désobéissance civile », même s'ils ont maintenu leurs candidatures.

Yvette Reine Nzaba



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of Sanlam group

MOYEN-ORIENT

De nouveaux accords en préparation pour sceller la paix entre Israël et les pays arabes

Après des textes signés avec les Émirats arabes unis, Bahreïn et le Soudan, Américains et Israéliens espèrent que d'autres pays vont emboîter le pas pour normaliser leurs relations avec l'Etat hébreu. Le Liban voisin, qui vient d'avoir un second round de pourparlers avec Israël pour délimiter la frontière maritime commune, est maintes fois cité parmi les pays souhaitant concrétiser ce rapprochement.

« J'entends des voix positives venant du Liban, qui parlent même de paix avec Israël, et qui travaillent avec nous sur des dossiers comme les frontières maritimes », a fait savoir le ministre israélien de la Défense Benny Gantz, lors d'un déplacement dans le nord du pays. Des « voix positives » au Liban évoquent la « paix avec Israël », ajoute le ministre israélien de la Défense au moment où son pays multiplie les accords de normalisation des relations avec des pays arabes de la région.

Pour Claudine Aoun, la fille du président libanais, Beyrouth envisage effectivement de faire la paix avec Tel-Aviv, mais ses dirigeants attendent que certains problèmes soient réglés, dont « la démarcation des frontières, la question des réfugiés palestiniens et les ressources naturelles : l'eau, le pétrole et le gaz ». Elle a suggéré une éventuelle paix libano-israélienne dans une récente interview à la chaîne libanaise Al-Jadeed. Et à la question de savoir si elle s'opposerait à un traité de paix avec Israël, Claudine Aoun a répondu : « Pourquoi m'y opposerais-je (...) devons-nous vraiment rester en état de guerre ? ».

Le Liban et Israël, voisins officiellement en guerre, ont engagé le 14



Claudine Aoun et son père Michel

octobre un premier round de discussions afin de lever les obstacles à la prospection d'hydrocarbures dans une portion disputée de leur frontière en Méditerranée. Hormis le Liban, d'autres pays envisagent de normaliser leurs relations avec Israël, assurent le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et le président des Etats-Unis, Donald Trump.

« D'autres accords sont en préparation. Nous en avons au moins cinq qui veulent venir faire la paix et nous en aurons d'autres

bientôt », indique le milliardaire républicain sans citer les pays concernés, à l'heure où des commentaires fusent de partout sur le rapprochement Israël-Soudan, le considérant comme « un événement charnière au Proche-Orient, un véritable changement de direction ».

Khartoum renonce aux trois non de la Ligue arabe

« Nous élargissons le cercle de la paix, d'autres pays vont le rejoindre », souligne Benjamin

Netanyahu qui s'enthousiasme de ce que cinquante-trois ans après la Résolution de Khartoum proclamant les trois non de la Ligue arabe – non à la paix avec Israël, non à la reconnaissance de l'Etat hébreu et pas de négociations avec Israël –, le Soudan affirme maintenant le contraire.

En Iran, un pays ennemi juré d'Israël et des Etats-Unis ainsi qu'en Palestine, même si l'on continue de rejeter le rapprochement Tel-Aviv-Khartoum, d'autres Etats du monde arabe ou musulmans, mais

aussi d'ailleurs dont l'Egypte, les Emirats arabes unis, Bahreïn et la France saluent le pas décisif entrepris pour mettre fin à l'état d'agression régnant entre les deux parties depuis des décennies. « J'apprécie tous les efforts visant à parvenir à la stabilité et à la paix dans la région », relève le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, dont le pays a été le premier de la région à nouer des relations diplomatiques avec l'Etat hébreu en 1979.

L'Arabie saoudite n'entretient toujours pas de relation officielle avec l'Etat hébreu, mais elle a donné son feu vert au survol de son territoire par des vols commerciaux israéliens dans le sillage de l'annonce en août de l'accord entre les Emirats et Israël. Quant au Soudan qui a signé récemment un accord de paix avec Israël, il était naguère paria de la communauté internationale pour avoir accueilli l'ex-chef d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden dans les années 1990. La justice américaine l'avait condamné à verser des indemnités de 335 millions de dollars à des victimes américaines du terrorisme. Il s'agit notamment de celles des attentats perpétrés en 1998 par la nébuleuse djihadiste Al-Qaïda contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie, qui avaient fait plus de deux cents morts.

Nestor N'Gampoula

80 ANS DU MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Évocation sur la mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique

Dans le cadre des festivités du 80^e anniversaire de l'Appel de Brazzaville du général de Gaulle, le ministre en charge de la Culture, Dieudonné Moyongo, a fait un exposé le 29 octobre sur Brazzaville, capitale de la France libre, une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique.

Un spectacle relatant l'histoire de Kuna, l'actuelle Brazzaville, a été présenté au public peu avant l'intervention du ministre Dieudonné Moyongo. C'est l'héritage, le patrimoine, les archives qui nous permettent de demeurer en compagnie des choses ou des événements passés, de les interroger et d'éclairer notre avenir. « Les archives nous permettent ainsi de remonter les plis du temps qui furent le temps des autres, le temps du général de Gaulle, du général Leclerc, du gouverneur général Félix Eboué... un temps perdu mais, un temps que nous retrouvons par le biais des archives avec toutes ses grandeurs et toutes ses vicissitudes », a indiqué le ministre de la Culture et des Arts.

Il a aussi rappelé que Brazzaville, capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF), est toujours le dépositaire du fonds documentaire laissé par la France, le Gabon, le Tchad et l'Oubangui charri. Il a rassuré qu'une partie de mémoire est toujours conservée aux archives nationales du Congo dans les conditions répondant aux normes.

« En 2015, en vue de valoriser ce fonds un partenariat avec les archives de France a permis la création d'un portail numérique pour faciliter l'accès de la communauté des chercheurs à ces documents très faiblement exploités. En 2019,



le bâtiment abritant les archives de l'AEF a été partiellement emporté par les pluies diluviennes exposant le fonds à une destruction », a expliqué Dieudonné Moyongo. « C'est dans ces conditions qu'un accord

de financement portant sauvegarde du patrimoine mémorial de la République du Congo fut signé le 19 juillet de la même année entre l'ambassadeur de France au Congo et le ministère de la Culture et des

Le public émerveillé par le spectacle/Adiac Arts. Cet accord a abouti au transfert des archives de l'AEF dans un bâtiment ou elles sont en cours de numérisation, dans le même cadre un site web est à l'étude pour favoriser l'accès en ligne à ces trésors

documentaires », a-t-il ajouté.

Selon le ministre, « les archives de l'AEF dont une partie se trouve ici à Brazzaville et l'autre en France sont l'expression concentrée de la mémoire partagée » entre l'hexagone, le Congo et l'Afrique. « Il appartient à nos différents pays impliqués par ces archives de tout mettre en œuvre pour qu'au-delà de notre espace raisonnable, ces archives deviennent une mémoire à partager avec l'humanité entière », a-t-il souhaité.

S'agissant du conte « si Brazzaville capitale de la France libre m'était », deux marionnettes géantes du général De Gaulle et du gouverneur Félix Eboué ont été réalisées par Aidera. Ce spectacle historique est organisé par l'Institut français du Congo (Ifc) en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, avec l'apport de Quevin Jules Ferry, le conteur congolais, médaillé d'or aux jeux de la Francophonie de 2017 et de Muleck percussionniste congolais.

Extrait : « C'est un voyage historique de Kuna, ancien nom de Brazzaville, dans ce village toutes les cases étaient construites en matériaux locaux mais parmi elles, il y avait une seule qui était construite en briques, c'était la case du chef de village, appelée aujourd'hui la case de Gaulle ».

Rosalie Bindika

VIE DES PARTIS

Les femmes du PCT préparent leur premier congrès extraordinaire

Le premier congrès extraordinaire de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) se tiendra les 7 et 8 novembre prochains à Brazzaville.

Les sous-commissions techniques mises en place pour préparer les documents devant être soumis au congrès ont récemment présenté leur travail. En effet, le programme d'activités de l'OFC pour les prochaines années, la charte éthique et l'hymne ont été adoptés avec amendements au cours d'une plénière dirigée par la présidente de la commission d'organisation, Esther Gayama Ahissou. Abordée par la presse après la présentation de son document, la présidente de la sous-commission chargée de la rédaction du programme d'activités, Destinée Hermella Doukaga, a rappelé que le projet validé tient compte de la mutation de l'OFC d'une organisation affiliée à une union catégorielle du Parti congolais du travail (PCT). L'OFC, née des centres de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo était, a-t-elle rappelé, à une certaine époque, une organisation affiliée au parti, avec une certaine autonomie.

« Le 5e congrès ordinaire du PCT a décidé que l'OFC qui était une organisation affiliée au parti soit



mutée en union catégorielle, en perdant son autonomie d'existence. Ce qui veut dire que désormais l'OFC va agir en fonction des missions que va lui assigner le parti mais sans statut particulier. L'OFC va partager son statut avec celui du parti », a expliqué Destinée Hermella Doukaga, précisant qu'il s'agit d'une exigence de la loi sur les partis politiques. La seconde sous-commission a,

quant à elle, proposé à l'OFC une Charte éthique et l'hymne. Selon sa présidente, Julienne Olga Sassou N'Guesso, ce sera pour la première fois que l'OFC va se doter d'une charte éthique. « En ce qui concerne la charte, nous avons besoin de la contribution de toutes les camarades. S'agissant de l'hymne proposé, il s'est appuyé sur l'ancien hymne de l'URFC. Nous avons fait une pro-

position en attendant le congrès pour son approbation », a expliqué la présidente de la sous-commission Charte-éthique et hymne, rappelant que la Charte des droits de l'homme des Nations unies, la Charte africaine des droits et la Constitution du 25 octobre 2015, notamment son article 17 sur la parité, ont servi de base dans cette proposition.

Interrogée sur les règles à respec-

ter, Julienne Olga Sassou N'Guesso a cité la solidarité, l'humilité, la tolérance, le respect d'autrui, le respect de soi et des autorités ainsi que le bon usage des réseaux sociaux. « Une charte est un engagement. Lorsqu'on prend un engagement, il faut le respecter. Il s'agit d'un processus, on ne peut pas du jour au lendemain changer de mauvaises habitudes. Même si la charte n'a pas la même valeur que les statuts et le règlement intérieur, c'est un engagement... », a-t-elle conclu.

Présidente de la commission d'organisation du premier congrès extraordinaire de l'OFC, la secrétaire permanente chargée à la condition féminine, à l'enfance et à la famille du PCT, Esther Gayama Ahissou, a, de son côté, rappelé les missions des deux sous-commissions techniques mises en place. Il s'agissait de réfléchir sur les ambitions de l'OFC en tant qu'union catégorielle, et d'élaborer la charte éthique et l'hymne de l'organisation des femmes du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

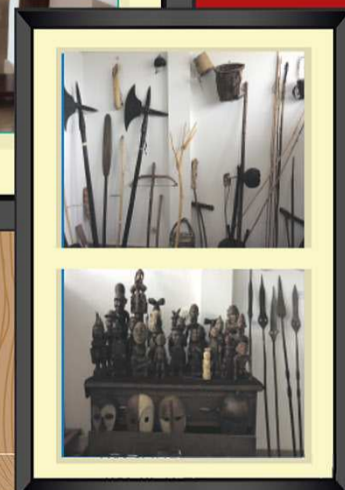
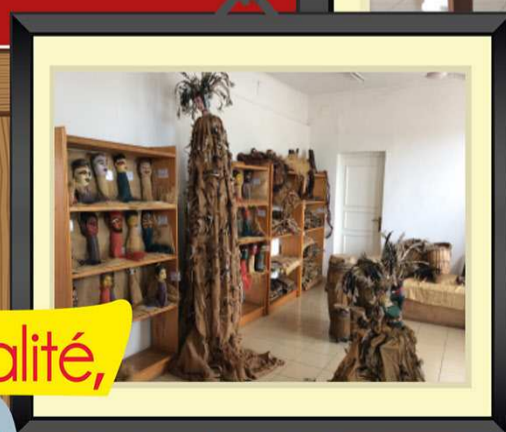
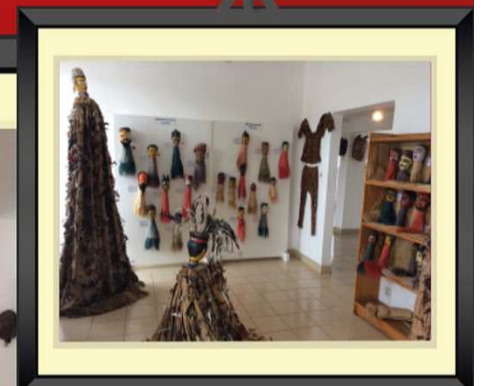
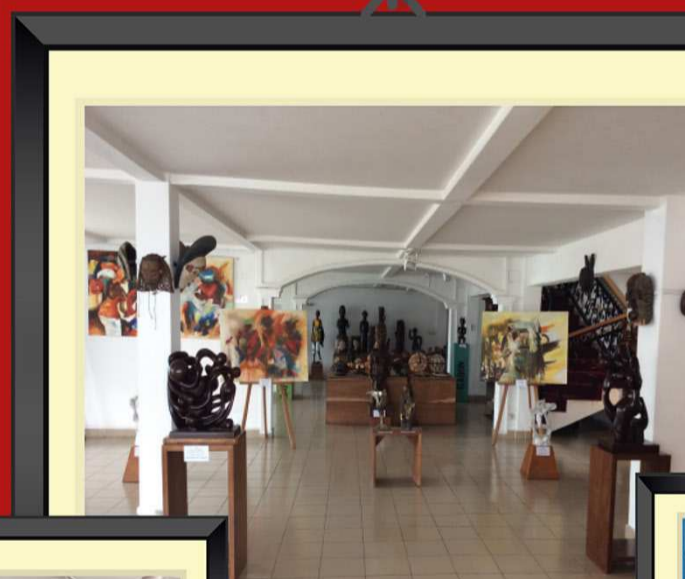
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

RELANCE ÉCONOMIQUE

Le Congo peut s'appuyer sur les secteurs résilients

Les télécommunications, les transports, le commerce, les restaurants et hôtels ont été les moins touchés, en moyenne -7,5% d'activités, ainsi que le secteur financier qui n'a pas été impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Le Plan de relèvement à court et moyen terme du système des Nations unies, l'évaluation onusienne des impacts économiques et sociaux de la pandémie de Covid-19 et le dernier rapport de l'enquête de la Taskforce sur l'impact économique et social du coronavirus vont presque dans le même sens, mentionnant la résilience des trois branches d'activités « télécommunications et transports », « le commerce, les restaurants et les hôtels », y compris d'autres services liés aux banques et assurances.

D'après les auteurs des études, les chiffres d'affaires des entreprises intervenant dans le secteur financier n'ont essuyé la moindre baisse pendant la période de confinement. Cependant, leurs chiffres d'affaires ont progressé de 27,2% en février, de 57,6% en mars, de 68% en avril et de 94,9% en mai, en rapport notamment avec la bonne tenue de la sous-branche

« Banques et assurances ». Ainsi, le secteur qui était épargné par les mesures restrictives liées au confinement poursuivait ses activités.

« Selon la Banque centrale, la situation des banques est caractérisée à fin avril 2020 par : une forte augmentation de l'excédent de trésorerie ; une hausse des dépôts de la clientèle, en raison de la constitution de l'épargne de précaution ; une progression des crédits de trésorerie à

l'État ; un accroissement des crédits aux entreprises publiques ; une forte augmentation des avoirs extérieurs nets des banques primaires », précisent les enquêteurs.

Contrairement aux autres activités comme les industries pétrolières et minières, les télécommunications n'ont vu ses activités baisser qu'en avril, soit deux mois après le début de la pandémie. Les chiffres d'affaires des sociétés de téléphonie ont augmenté de 4,2% en

mars, avant de régresser de 12,8% en avril et de 8,2% en mai. La performance du secteur est liée à l'accroissement de la demande des services de télécom pendant le pire de la crise sanitaire.

« Compte tenu de la baisse moyenne sur la période (-7%), la branche « Commerce, restaurants et hôtels » est l'une de celles qui ont été les moins heurtées par la crise sanitaire. Par ailleurs, comme les « industries manufacturières », elle a bénéficié d'une conjoncture favorable au début de la pandémie. Son chiffre d'affaires a reculé de 12,3% en avril et de 24,1% en mai, après avoir été en hausse de 1,7% en février et de 6,8% en mars », peut-on lire dans l'enquête de la Task-force.

La résilience du secteur de commerce est soutenue, à en croire les experts, l'augmentation de la demande des ménages en produits de première nécessité,

en vue de constituer les provisions avant le confinement.

Par contre, la légère baisse constatée au cours du mois d'avril 2020 est due aux mesures de confinement édictées par le gouvernement et l'enlèvement de la situation en mai est attribuable à la chute des activités dans des restaurants et hôtels.

De manière générale, la pandémie a entraîné la baisse de l'ensemble des activités économiques en République du Congo, avec une forte chute des chiffres d'affaires des entreprises d'environ 60%, entre janvier et mai 2020. La crise complique la réalisation du Plan national de développement 2018-2022 qui a censé booster la diversification de l'économie, du programme de réformes macroéconomiques conclu avec le Fonds monétaire international, de même que les engagements du pays relatifs à l'agenda 2030 des Nations unies.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cnss et le Copéco signent un protocole d'accord

Le document transactionnel a été signé le 30 octobre à Brazzaville par le directeur général de La Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss), Evariste Ondongo et le président du Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco), Josephat Roger Obesse. Il devrait permettre aux deux parties de trouver un compromis en vue d'un allègement des mesures de recouvrement forcé de la créance des titres de cotisations sociales relatives à l'apurement de la dette domestique de l'Etat.

Ce protocole d'accord s'inscrit dans la perspective du paiement de la dette intérieure commerciale récemment annoncée par le Club de Brazzaville. Le but principal est de définir les modalités dans lesquelles la Cnss et le Copéco vont régler définitivement et à l'amiable les différends qui les opposent devant les tribunaux.

« Le protocole d'accord qui vient d'être signé est en fait le résultat des négociations entre la Cnss et le Copéco, dans la perspective du paiement de la dette intérieure commerciale. Nous sommes sans oublier que les opérateurs économiques du Congo ont accumulé beaucoup de dettes sociales, il était donc question que nous négocions avec la Cnss, afin que les entreprises qui sont dans le secteur privé puissent bénéficier des allègements », a déclaré Serge Edgard Bonguelé, responsable de communication du Copéco.



Les deux parties lors de la signature du protocole d'accord/Adiac

Les modalités de paiement

Le Copéco s'est engagé à payer à la Cnss toutes les sommes d'argent dues au titre des cotisations sociales, relatives à l'apurement de la dette domestique de l'Etat. Suite à l'accord, les parties ont arrêté le pourcentage à prélever sur les montants dus, par chacun des débiteurs, au titre des cotisations sociales.

« Il y a plusieurs phases dans le protocole d'accord et cela varie par rapport aux montants. C'est au cas par cas, de 100 mille FCFA à 19 millions FCFA. Il y a 50% qui seront prélevés payable ; un échéancier sera signé et le reste qui n'est pas sur le principal sera payé en douze mois. C'est un engagement que nous prenons solennellement car l'une

des conditions du Club de Brazzaville c'est la relance économique », a expliqué Serge Edgard Bonguelé.

En outre, le Copéco ordonne aux établissements financiers concernés au paiement de ladite dette intérieure notamment la LCB Bank, UBA Bank, EcoBank, BSCA, Mucodec, la Banque postale du Congo, la Société générale, Crédit du Congo, la BCI, la BCH et la BGFI

Bank de procéder au cantonnement et au paiement de toutes les créances dues en principal, correspondant au montant dû par chacun des créanciers de l'Etat, au titre des cotisations sociales.

A cet effet, Josephat Roger Obesse s'est réjoui de cet accord qui permettra de relancer l'économie nationale à travers le règlement de la dette intérieure. Pour sa part, le directeur de la Cnss, Evariste Ondongo, a rappelé que cette caisse ainsi que les opérateurs économiques ont accumulé une importante dette au titre de la cotisation sociale. « Si la Cnss se mettait justement à retirer l'ensemble des cotisations sociales, nous allons asphyxier les opérateurs économiques et ce serait en réalité comme une entrave à la volonté du gouvernement de pouvoir relancer l'économie nationale », a-t-il dit.

Gloria Imelda Lossele et Kesnov Ngoulali (Stagiaire)



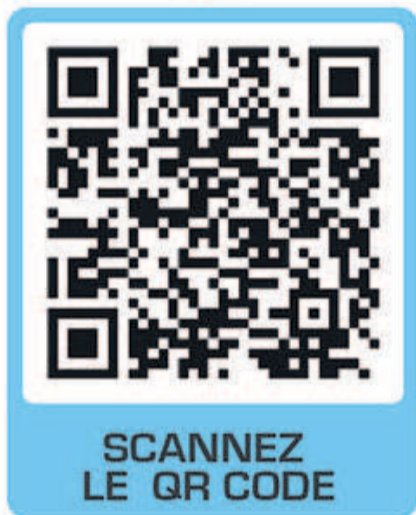
ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

NECROLOGIE

La SNPC se joint à la famille Letembet devant la dure épreuve de la disparition tragique de Jean-Robert Ippet-Letembet, ancien secrétaire général de la SNPC.

La SNPC présente ses sincères condoléances à la famille éprouvée. Que son âme repose en paix.



Nely Carole Biantomba, les enfants Nsanga, les familles Nkounkou Kimbembe et Nsangou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur maman Nsanga née Kiyéla Élisabeth, le 25 octobre à 5h suite à une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue de la Baide quartier Moukondo-Mazala Terminus vers le CEG Moukondo derrière l'école de police.

Programme des obsèques
Mercredi 4 novembre 2020
9h00 : levée de corps au CHU ;
10h00 : départ et inhumation au village Boko.



Christ Moukanda, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, soeur et tante, Anette Bowo, le mardi 2 novembre 2020 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire est située au quartier Saint-Pierre Claver de Pointe-Noire. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Que son âme repose en paix.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET | NUMÉRIQUE | SÉRIGRAPHIE | PELLICULAGE | DOS CARRÉ COLLÉ | CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

Les Echos | LE PATRIOTE | LA SEMI AFRICA | UNE JUNE

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Arménie, 10^e journée, 1^{re} division

Le FC Van de Pato Ngavouka s'impose 3-1 sur le terrain de Gandzasar. Titulaire, le milieu de terrain congolais a été remplacé à la 69^e, à 1-1. Désormais placé devant la défense, Pato a d'ailleurs été désigné dans l'équipe-type du championnat pour cette 10^e journée.

Revenu en Arménie en mars dernier, l'ancien international a participé à la montée du FC Van en première division en fin de saison dernière.

Cette saison, il a pris part à 6 matches, dont 5 comme titulaire. Rappelons qu'il a déjà évolué en Arménie entre 2010 et 2014 avec le FC Ulisses, avec lequel il avait remporté le championnat 2011.

Ecosse, 13^e journée, 1^{re} division

Sans Clevid Dikamona, qui devrait être éloigné des terrains pendant quelques semaines en raison de sa blessure à la cheville, Kilmarnock s'incline à domicile face aux Rangers (0-1). Killie est 6^e avec 14 points.

Espagne, 10^e journée, 2^e division

Jordi Mboula est entré à la 64^e lors du match nul de Majorque à Saragosse (0-0). Les Majorquins sont 2^e avec 19 points.

Espagne, 3^e journée, 3^e division, groupe 4/A

La réserve de Séville fait match nul à Murcia (1-1). Avec Baron Kimbamba titulaire et averti à la 72^e.

Espagne, 3^e journée, 4^e division, groupe 13/A

Amour Loussoukou n'était pas dans le groupe du FC Aguilas, qui l'emporte 2-0 chez l'UD Los Garres.

France, 9^e journée, 1^{re} division

Chrislain Matsima est resté sur le banc lors du carton de Monaco sur Bordeaux (4-0). Titulaire dans l'entrejeu, Warren Tchimbembé a fait les frais de l'expulsion d'Udol à la 44^e. Le natif de Gonesse a été remplacé par un défenseur, Mamadou Fofana. Mais Metz prend tout de même les 3 points à Nîmes (1-0).

Italie, 6^e journée, 2^e division
Réduite à dix dès la 23^e minute, la Reggina est défaite à domicile par SPAL (0-1). Sans Gabriel Charpentier, qui n'a pas encore joué cette saison.

Roumanie, 9^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Yves Pambou Loembet est entré à la 64^e pour aider son équipe à tenir le score sur le terrain du CFR Cluj. Gaz Metan Medias encaisse finalement un but à la 92^e, mais s'impose finalement 2-1 et remonte



à la 10^e place avec 10 points.

Russie, 19^e journée, 2^e division

Erving Botaka Yobama faisait son retour dans l'axe de la défense du Veles Moscou, vainqueur du Dinamo Briansk (2-1). Les Moscovites sont 6^e avec 35 points.

Slovaquie, 12^e journée, 1^{re} division

En raison de cas de Coronavirus détectés au sein du SK Sered, le déplacement du DAC Dunajska Streda a été reporté à une date ultérieure. Pas de match donc pour Yhoan Andzouna.

Allemagne, 6^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula était remplaçant au coup d'envoi du succès de Bochum chez la lanterne rouge, les Würzburger Kickers (3-2). Il est entré à la 64^e, alors que le score était de 2-2, et a été averti à la 90^e+ 3. Bochum est désormais deuxième avec 16 points.

Angleterre, 7^e journée, 1^{re} division

Première titularisation en Premier League pour Niels Nkounkou, lors de la défaite d'Everton à Newcastle (1-2). Averti à la 32^e et remplacé à la 69^e, à 1-1. Les Toffes sont 2^e avec 3 points de retard sur Liverpool.

Azerbaïdjan, 8^e journée, 1^{re} division

Sans Prince Ibara, qui est à Brazzaville, Neftchi fait match nul à Sumaqtit (0-0). Sans Kévin Koubemba, trop juste après sa blessure à la cuisse, Sabah perd à Qabala (1-2).

Neftchi est 2^e avec 14 points, Sabah est 8^e et dernier avec 6 points.

Belgique, 11^e journée, 1^{re} division

Sans Guy Mbenza, absent du groupe, Antwerp chute à Anderlecht (0-1).

Sans Senna Miangué, positif au Coronavirus, Eupen est corrigé

par Genk (0-4).

Le Royal Antwerp est 5^e avec 20 points, alors que le KAS Eupen est 12^e avec 11 points.

Bulgarie, 11^e journée, 1^{re} division

Le CSKA Sofia assure l'essentiel face au Tsarsko Selo (1-0). Titulaire, Bradley Mazikou a tenu son couloir. A la 90^e, sa longue ouverture trouve Sowe dans la surface. Ce dernier centre pour Sankharé, buteur.

Sans Mavis Tchibota, absent du groupe, Ludogorets bat le Levski Sofia (1-0).

Ludogorets reprend la tête du championnat avec 23 points et un match en retard. Beroe est 4^e avec 18 points, à égalité avec le CSKA, 5^e.

Allemagne, 12^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Remplaçant, Exaucé Andzouana est entré à la 85^e lors de la défaite de Sportfeund

défaite de Lierse face à Lommel (1-3).

Bulgarie, 11^e journée, 1^{re} division

Gaius Makouta, titulaire, et Beroe chutent à domicile face à Arda (0-1). Avec ce 3^e revers de la saison (pour 3 nuls et 5 succès), Beroe recule à la 4^e place.

Croatie, 10^e journée, 1^{re} division

Merveil Ndockyt est entré à la 75^e lors de la victoire d'Osijek chez le Slaven Koprivnica (1-0). Osijek est 3^e avec 16 points.

Malte, 7^e journée, 1^{re} division

Premier match sous son nouveau maillot pour Christoffer Mafoumbi, titulaire entre les perches de Mosta face à Santa-Lucia (1-0). L'ancien portier de Blackpool a été vigilant sur sa ligne, sans avoir de grosse intervention à effectuer. Avec ce



Dylan Saint-Louis a marqué son premier but de la saison à Ajaccio (DR)

Lotte à Rödinghausen (2-4).

Belgique, 9^e journée, 2^e division

Titulaire face à son ancien club, Scott Bitsindou a été averti à la 79^e. Et n'a pu empêcher la

deuxième succès de la saison, Mosta double son adversaire du jour et monte à la 9^e place avec 8 points.

Serbie, 13^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Prestige Mboundou est passeur décisif sur l'unique but du match remporté par le Metalac GM à Indija (1-0) : à la 94^e, le milieu offensif déborde sur l'aile gauche, temporise puis, après un relais avec Pece-lij, travaille la défense et adresse une passe en retrait précise, à l'entrée de la surface, pour Milisavljevic qui expédie le cuir dans le but. La 5^e passe décisive du Congolais en dix matches joués (et 1 but en Coupe de Serbie).

Avec 20 points au compteur, le MGM est 10^e, avec 6 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Ligue 2, 9^e journée

En déplacement à Ajaccio, Troyes frappe un grand coup avec sa victoire 4-0. Titulaire, Dylan Saint-Louis a marqué le premier but de son équipe à la 22^e en reprenant un ballon repoussé à deux reprises par le gardien corse.

Remplacé à la 78^e, alors que le score était acquis, l'ancien Stéphanois ouvre ainsi son compte-but cette saison.

A l'inverse, Bevic Moussiti Oko est entré à la 63^e, à 0-3.

Le Havre fait le service minimum face à Pau (1-0). Fernand Mayembo, titulaire, a livré une prestation très solide, avec une mainmise dans le jeu aérien.

Devant la défense, Nolan Mbemba a eu de l'abattage à la récupération, mais n'est pas toujours inspiré dans ses relances. Alan Dzabana est resté sur le banc.

Courte, mais importante victoire de Dunkerque à Chambly (1-0). Avec Randi Goteni titulaire et averti à la 16^e.

Caen chute chez le Paris FC (1-3). Prince Oniangué a reçu un carton jaune dès la 7^e minute, tandis qu'Alexandre Beka Beka est entré à la 64^e. Averti 5 minutes plus tard. Le jeune Jason Ngouabi, dépassé lors de sa première titularisation la semaine dernière, n'était pas retenu dans le groupe.

Sans Mons Bassouamina, blessé, ni Warren Bondo, laissé à disposition de la réserve, Nancy bat Châteauroux 2-1.

Le match entre Niort (Bryan Passi) et Grenoble (Christ-Vianney Goteni) a été reporté en raison de cas positifs dans l'effectif isérois. Au classement, Troyes et Le Havre sont deuxième et troisième avec 17 et 16 points. Avec 14 points, Niort et Caen sont 6^e et 7^e, devant Dunkerque, 9^e avec 13 points, Grenoble, 10^e avec 12 points, et Nancy, 13^e avec 11 points. Ajaccio reste dans la zone rouge avec 7 petits points.

Camille Delourme



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (REOI) REOI NO. UNFPA/COG/01/2020

Pour l'actualisation de la base des données des fournisseurs de services et de biens en vue d'une éventuelle mise en place d'accord à long terme (LTA) avec L'UNFPA AU CONGO- BRAZZAVILLE

Madame/ Monsieur,

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo souhaite actualiser sa base des données des fournisseurs de biens et services en vue d'une éventuelle mise en place d'accords à long terme (LTA) pour faciliter l'exécution de ses programmes et projets.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancée à l'intention de tous fournisseurs de biens et services (compagnies nationales et internationales, consultants, institutions privées et paraétatiques, ONG nationales et internationales, etc.) à manifester leur intérêt pour l'exécution d'éventuels contrats de provision de biens et services sur l'étendue du territoire Congolais.

ELIGIBILITE:

Seules les candidatures qualifiées dans les domaines et catégories ci-dessous seront notifiées et invitées, en cas de besoin, à participer aux appels d'offres que l'UNFPA aura à lancer.

Toute personne physique ou morale intéressée est priée de fournir en suivant la numérotation et l'ordre ci-dessous, les informations suivantes :

1. PROFIL DE LA COMPAGNIE

Fournir les informations suivantes pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec l'UNFPA, ses programmes et projets.

1.1 Immatriculation (pour les compagnies, cabinets et autres)

• Statut, registre de commerce, patente, numéro d'identification unique (NIU), etc.

1.2 Description des services et biens à fournir

• Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service selon les normes nationales et internationales (ISO).

1.3 Expérience

• Inclure un tableau récapitulatif des projets/programmes déjà achevés ou en cours d'exécution et des attestations de services similaires rendus.

1.4 Personnels et contacts

• Liste des personnels clés et leurs contacts (téléphone, fax, email, site web). Inclure leurs CV pour des cabinets de consultation, une attestation de localisation et un plan de situation des bureaux.

1.5 Capacité financière

• Comptes financiers 2019 ou liasse fiscale 2019 et dernier rapport d'audit financier (si applicable).
• Justificatif récent d'un compte bancaire ouvert au nom de la société dans l'une des banques locales (RIB récent accompagné d'une attestation de la banque).

II. DOMAINES D'ACTIVITES ET EXPERTISE

II.1 Matériels roulants (vente, location et services connexes)

• Ambulance, véhicules 4x4, voitures (berline), camions, camions avec remorques, motos, pirogues motorisées et non motorisées, hors bords, bateaux, mise à niveau de véhicules (installation de vitrine de protection/sécurité et autres équipements et matériels), etc.

• Fourniture de carburant, huile de moteur, pneus et autres consommables liés aux véhicules.

• Entretien et réparation des moyens roulants.

II.2 Equipements médicaux, médicaments et autres produits assimilés

• Equipements 1 kits médicaux, blouses médicales et Equipement de Protection Individuelle (EPI), confection de masques de protection contre le COVID-19, fourniture de kits de dignité et d'hygiène (sous-vêtements, lait de toilette, savon, sandales, etc.), fourniture de tests médicaux (VIH, COV1D-19, etc.).

II.3 Communication et services similaires

• Enquête, sondage et recherche:

- Conception-redaction et édition des rapports, études, publication, stratégies politiques, etc.

• Production audiovisuelle :

- Couverture photo/vidéo des activités, scénarisation, montage, production et post production de film-reportage ou film institutionnel de plaidoyer (documentaire et fiction) selon les exigences et orientations de l'UNFPA;

- Spots publicitaires (spots animés, jeux de personnage, bandes dessinées, etc.).

• Conception d'identité graphique, proposition de logotype et charte graphique, Édition, Impression et Reprographie de documents :

- Lister les supports, format et caractéristiques types (invitations, chemises à rabats, dépliants, brochures, guides, etc.)

- Logos, t-shirts, casquettes, kakemonos, banderoles, fonds de scène, Chartes graphiques, Invitations, Chemises à rabats, Fact-sheets, Dépliants, Brochures, Stylos, Guides, Signalétiques, Chevalets, Autres gadgets (oriflammes, bracelets, sacs-cadeau, foulards), etc.

• Publication et diffusion de supports :

- Location ou achats d'espaces publicitaires - Grille tarifaire presse quotidienne.

• Innovation (solutions numériques et nouveaux canaux de diffusion).

• Publicité et annonce.

• Fourniture de connexion internet et services mobile.

II.4 Événementiel

• Restauration et services traiteur.

• Location de salle, location chaises, location de chapiteaux, et autres fournitures et matériels.

• Décoration des salles, sites, stands, etc.

• animateurs, maîtres de cérémonie, hôtesse, etc.

II.5 Matériels, matériaux et équipements de tout genre (vente ou location)

• Equipement de communication (Radio HF, UHF/NHF, satellite, téléphone, etc.).

• Equipement, fournitures, consommables et logiciel informatique (Serveur, PC, laptop, antivirus, Microsoft Word, Dvd, écran de projection, vidéo projecteur, imprimante, photocopieur, encre, etc.).

• Equipement de sécurité (CCTV, contrôle d'accès, détecteur de métaux et mouvement, porte coulissant etc.).

• Groupes électrogènes.

....Eourriture.et..consommables.de,bureau ...

• Mobilier de bureau.

• Autres (à préciser).

II.6 Compagnies de génie civil et bâtiment

• Construction/Réhabilitation des infrastructures et bâtiments publics et privés (routes, ponts, pistes, forages, hôpital etc...).

• Matériaux de construction et matériels électriques.

• Supervision des travaux de construction et de réhabilitation.

II.7 Environnement et salubrité

• Gestion et traitement des ordures, gestion de l'environnement, production et gestion de l'énergie renouvelable, eau et assainissement, équipements de salubrité.

II.8 Transport, hébergement et services connexes

• Livraison de courrier, livraison de matériels divers.

• Transport et dédouanement (transitaire).

• Services de voyages.

• Hébergement (hôtels, auberges, etc.).

II.9 Services professionnelles (formation, consultation, assistance technique, etc.)

• Gestion des activités génératrices de revenus (SME, Micro finance, Agriculture, Pêches, etc.).

• Formation, renforcement de capacité de l'administration publique, renforcement de capacité de la société civile.

• Renforcement de capacité pour la gestion de catastrophes (naturelles, causées par l'homme) et activités connexes.

• Suivi et Evaluation (des projets de développement et/ou humanitaires).

• Audits (projets, gestion et processus d'exécution des projets de développement).

11.10 Autres services

• Assurance, entretien et réparation électrique, maintenance des équipements informatiques, maintenance électroniques et électriques, gardiennage, nettoyage, fourniture de vêtements, menuiserie, etc.

II.11 Autres informations complémentaires à fournir :

UNFPA Congo

Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZZAVILLE-CONGO

Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo : <http://congo.unfpa.org> et sur le site de l'UNGM : <http://www.ungm.org>.)

L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

II.11 Autres informations complémentaires à fournir :

• Utilisez-vous l'Internet pour vos affaires ? Oui Non

• Si oui, l'utilisez-vous pour :

<input type="checkbox"/> Les appels d'offres :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La recherche d'information :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La vente en ligne :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La recherche d'emploi/consultation :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> La commande de marchandises :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Le paiement/transfert d'argent :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

• Si oui : dans un Cybercafé : à domicile ailleurs

• Si non :

<input type="checkbox"/> Problème de connexion dans ma zone :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Problème d'électricité :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Ne sait pas utiliser un ordinateur :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Ne connaît pas l'Internet :	<input type="checkbox"/>

• Si oui au point I : Visitez-vous les sites suivants ?

<input type="checkbox"/> UNFPA (www.unfpa.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNFPA Congo (congo.unfpa.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> PNUD (www.pnud.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNOPS (www.unops.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNOPS (unops.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> UNGM (www.ungm.org)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres sites des Nations Unies (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>

II.6. Disposez-vous d'un :

• Site Web ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Lequel _____
• Catalogue en ligne ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
• Votre adresse email :	_____

Nota Bene:

L'UNFPA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout ou partie de cet appel à manifestation d'intérêt. Tout contrat d'achat de biens et de services résultant de cette requête sera régi par les principes et règlements de l'UNFPA.

Toute personne morale ou physique intéressée est priée de fournir les informations requises au Point I et de donner un détail sur ses domaines d'expertise (Point II) en respectant l'ordre et les numérotations ; et de le transmettre par email à l'adresse malapet@unfpa.org

l'UNFPA à l'adresse suivante au plus tard le 4 novembre 2020.

REF. APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NREOIUNFPA/COG/XX/2020

UNFPA Congo

Rue Crampel, en face de la BDEAC (Centre-ville) BRAZZAVILLE-CONGO

Att. Service des Opérations UNFPA

(Une copie électronique du présent Appel à Manifestation d'Intérêt peut être téléchargée sur le site de l'UNFPA Congo : <http://congo.unfpa.org> et sur le site de l'UNGM : <http://www.ungm.org>.)

L'Appel à Manifestation d'intérêt est également disponible à la réception du Bureau de l'UNFPA Congo.)

Cet appel à manifestation d'intérêt n'est pas limité aux nouveaux fournisseurs de biens et services à UNFPA. TOUS les fournisseurs ayant déjà une relation commerciale avec UNFPA sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Brazzaville, le 05 octobre 2020

Mohamed Lemine Salem OULD MOUJTABA
Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

HYDROCARBURES

Total va gérer à nouveau le terminal de Djeno pour 20 ans

Le patron de Total, Patrick Pouyanné, a été reçu par le chef de l'État Denis Sassou N'Gusso, le 2 novembre à Oyo, dans le département de la Cuvette. Le géant français des hydrocarbures a bénéficié d'un nouveau contrat de 20 ans, faisant de lui le principal actionnaire du terminal pétrolier de Djeno.



Le PDG de Total, Patrick Pouyanné/DR

Le terminal de Djeno rassemble les pétroles de tous les champs, non seulement de Total, mais aussi des autres opérateurs de la République du Congo. « On s'est mis d'accord pour renouveler la concession du Terminal de Djeno qui est un ancrage historique de Total au Congo, pour 20 années de plus. L'histoire de Total de ce pas va continuer en bonne confiance avec les autorités », s'est réjoui le PDG de Total, Patrick Pouyanné.

Normalement, à partir du 18 novembre le Terminal de Djeno devrait revenir à 100% à l'État congolais, cette date marquant l'expiration du contrat avec la multinationale française. Le Terminal sera partagé par un consortium, dont Total et d'autres sociétés pétrolières comme Perenco, Eni. « Une nouvelle époque va s'ouvrir. L'important pour nous est que le terminal soit opéré dans les conditions de sécurité et qu'il soit toujours disponible pour l'ensemble des opérateurs de la République », a conclu Patrick Pouyanné.

Fiacre Kombo

ATHLÉTISME

Cyr Ebina invite les athlètes à contribuer au rayonnement de la discipline

Candidat à la présidence de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), José Cyr Ebina a échangé le 31 octobre avec les responsables des clubs et athlètes de Brazzaville sur leur apport au développement de l'athlétisme au Congo.



José Cyr Ebina pendant l'échange Adiac

Il a profité de l'occasion pour expliquer son projet une fois porté à la tête de la fédération. « Je pense que le sport reste le meilleur moyen qui unit le peuple et l'athlétisme est un sport fédérateur. Nous devons convaincre les sponsors qui doivent accompagner les clubs et athlètes. Nous allons mettre l'athlète au cœur de notre vision. Imaginez un enfant de la rue qui fait des exploits et honore le Congo grâce à l'athlétisme », a déclaré José Cyr Ebina.

Il entend redynamiser les sous-ligues et ligues afin d'améliorer la visibilité de l'athlétisme au Congo et favoriser les relations plus étroites avec les administrations. Cela permettra, selon lui, de repositionner l'athlétisme congolais sur l'échiquier mondial.

Au cours de cet échange qui a réuni pendant près de deux heures la direction de campagne du candidat Ebina et les athlètes, plusieurs points ont été abordés. Il était question d'évoquer les sujets

liés au fonctionnement et à la gestion de l'athlétisme au Congo.

« Les dirigeants ne sont rien sans les athlètes. Il a bien fait de nous réunir. Il nous a écoutés et nous lui avons aussi apporté quelques propositions pour la bonne marche de la fédération. Au terme de cet échange, nous sommes satisfaits parce qu'il a un bon projet. J'ai beaucoup apprécié les points sur le sponsoring des clubs et athlètes », a indiqué un athlète.

Rude Ngoma

LIVRE
Giscard Kevin Dessinga publie « Lettre ouverte à l'Afrique soixantenaire »

Dans cet ouvrage de quatre-vingt pages paru aux éditions L'Harmattan, Giscard Kevin Dessinga interpelle les pays africains à maîtriser le présent, mieux préparer l'avenir devant un passé manqué.

C'est par un dicton que l'auteur dit avoir appris de son père que s'ouvre ce livre : « Je préfère la franchise-sincérité du piment à l'hypocrisie-duplicité du sucre ». Comment maîtriser le présent et préparer l'avenir si l'on ne sait pas scruter le passé, en examiner courageusement et objectivement les grands rendez-vous manqués, pour en tirer des leçons de vie ? C'est dans ce contexte que l'auteur a osé l'exercice dans « Lettre ouverte à l'Afrique soixantenaire, bilan subjectif d'une gouvernance au subjonctif ».

À cœur ouvert, l'auteur s'adresse à tous et à chacun : au peuple, aux gouvernants, aux intellectuels, aux journalistes, à l'armée, aux enseignants, aux parlementaires, aux magistrats, à ceux qui ont épousé la cause de l'Afrique... L'auteur croit dur comme fer que c'est le moment de l'Afrique, à condition de saisir cette opportunité historique. « Le passé, notre passé a été ce qu'il est. On n'y peut rien. Toutefois, l'heure du changement a sonné. Le mot

d'ordre est donné : relève-toi et réveille-toi Afrique. Et la politique dans tout ça ? Ceux qui sont appelés à gouverner les États doivent redécouvrir le sens du bien commun et du service pour pouvoir discerner dans l'actuel (le contingent et l'inachevé) les lignes de force par lesquelles l'humanité est en train de se créer un avenir », écrit l'auteur.

Ajoutant : « En scrutant avec du recul et sans faux-fuyant notre passé, tragique et notre présent, déprimant, on peut voir, avec clairvoyance, quelles sont les forces actives sur lesquelles l'action humaine peut s'appuyer. Ainsi, attentive aux possibilités actuelles, l'Afrique doit passer du "temps chronologique" au "temps logique" pour oser combler son retard historique. Mieux, l'Afrique doit s'emparer de la puissance du "temps logique" pour essayer, tant soit peu, de récupérer le "temps perdu" ».

En effet, les soixante ans d'indépendance de la plupart de pays africains sont pour Dessinga une



Giscard Kevin Dessinga (crédit photo/DR)

occasion unique, précieuse et favorable d'interroger l'histoire, avec les lunettes d'un épistémologue, de faire la part des responsabilités et surtout d'apprécier, avec du recul, la gestion politique, économique, sociale et culturelle de l'Afrique par ses propres fils et filles. Du reste, faute d'être assuré d'un avenir parfait ou au plus-que-parfait, les Africains estime-t-il, doivent modestement s'attacher et s'attaquer aux problèmes et

difficultés de chaque jour et essayer, tant soit peu, d'apporter des solutions politiques aux problèmes politiques, économiques, culturels, éthiques, aux problèmes éthiques, sanitaires ou diplomatiques.

Pour Giscard Kevin Dessinga, le chemin parcouru par l'Afrique depuis son accession à la sou-

veraineté fait penser au chemin de croix de Jésus, sur la route du Golgotha. Si le présent est plus que jamais insoutenable et déprimant, il faut oser scruter l'horizon, quoi que sombre et incertain... un moment historique où "l'humanité entière vit une espèce d'exode gigantesque", passant sans clignotant d'une vie à l'autre, l'Afrique n'a plus d'excuses et de justifications à donner. Elle doit avancer, peut-être pas au pas des autres, mais avancer quand même, trouver des stratégies et moyens de ses ambitions, souligne l'auteur.

Franciscain, docteur en philosophie, épistémologue, maître-assistant (CAMES), et enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi, Giscard Kevin Dessinga est auteur et coauteur d'une vingtaine de livres édités chez L'Harmattan. Courant cette année 2020, il a publié déjà trois ouvrages : « Ma passion d'Africain », « Comment se pose le problème métaphysique aujourd'hui ? », et « Démocraties au four et au moulin ». « Lettre ouverte à l'Afrique soixantenaire » est disponible chez les libraires.

Bruno Okokana